

- Architecture d'intérieur - atelier Marchal François

Objectifs

Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

- démontrer sa capacité à développer son sens critique et analytique face à un concept,
- démontrer son aptitude à faire fonctionner un groupe de travail en relation avec les différents objectifs recherchés dans l'étude développée,
- démontrer des aptitudes de coordination, de synthèse et de concrétisation (composantes de la totalité architecturale),
- analyser les contextes de contraintes (situations existantes/programmation),
- approcher, réfléchir, développer les relations entre Espace Sensible/Espace Abstrait/Espace Concret,
- produire des synthèses graphiques et tridimensionnelles (esquisse/avant-projet),
- communiquer avec un « Maître d'Ouvrage », investiguer, vérifier les apports de différentes solutions,
- approcher et éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles (évolution technique du projet en rapport avec les qualités premières de l'esquisse),
- établir les documents de réalisation : projet de réalisation, études techniques, plans de conception/réalisation.

Contenu

Lié à la thématique abordée

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

- fonctionnement en atelier (travaux pratiques/séquences actives) avec exposés critiques,
- prolongation de la réflexion par des travaux à domicile (dessins, recherches, réalisation de dossiers, etc..).

Les phases actives permettent, au travers des documents graphiques et techniques et les maquettes et représentations numériques en trois dimensions, d'ouvrir le dialogue avec tous les intervenants d'un projet : d'analyser, d'expérimenter, de modifier de manière autonome et critique en vue du projet définitif.

Bibliographie

En lien avec la thématique abordée.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation

- La cotation est donnée par le professeur, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.
- La cotation sur 20 est remise en juin mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.
- Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque travail et apparaissent dans le document de consignes.
- Cependant la priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours et les activités organisées à l'extérieur.

Charte d'évaluation

Modalités :

- La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches d'informations, de conférences, de visites. D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.
- L'atelier est le lieu de la synthèse des apprentissages acquis lors du parcours de formation où l'échange avec les pairs est une condition sine qua none pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.
- Pas de 2^e session.
- La réussite est à 10/20.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours